RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Avis adopté à la séance plénière du 22 septembre 2020

Contribution du CESE au projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche

Déclaration du groupe de l'Artisanat

L'avis insiste sur la nécessité d'investir plus fortement et plus rapidement en faveur de la recherche que ce qu'envisage le projet de loi. Il s'agit à la fois de rattraper le retard accumulé par la France au cours des dernières décennies, mais aussi de répondre aux besoins d'une économie plus écologique, plus compétitive et créatrice d'emplois.

Un tel enjeu figure d'ailleurs dans la stratégie du Plan de relance. Nombre de ses mesures vont nécessiter un investissement massif en faveur de la recherche et l'innovation : qu'il s'agisse d'accélérer la trajectoire de de décarbonation de l'appareil productif, de devenir leader sur des technologies d'avenir, de favoriser la relocalisation du tissu industriel.

L'avis rappelle le rôle que doit tenir la recherche publique dans ces transformations, tout comme il souligne l'importance de sa complémentarité avec la recherche privée via des synergies d'actions à mobiliser autour de partenariats plus efficients. À cette fin, il recommande notamment de s'appuyer sur un écosystème de structures d'interface plus simple et plus lisible.

Le groupe de l'artisanat soutient une telle évolution qui présenterait l'avantage de favoriser l'intégration d'un plus grand nombre de TPE-PME dans ces structures.

Dans le même sens, il approuve la proposition de rendre les aides directes et indirectes en faveur de la « recherche-développement » privée, à la fois plus efficaces mais aussi mieux fléchées sur ces catégories d'entreprises. En effet, les TPE sont encore trop peu nombreuses à en bénéficier, au détriment de leurs investissements dans l'innovation.

L'avis insiste par ailleurs sur le besoin de renforcer les relations entre la science et la société.

Cet axe nous paraît crucial dans la période actuelle où des transformations importantes, en lien avec les évolutions écologiques et numériques, vont affecter tous les segments de notre économie et nécessiter des changements profonds dans la vie quotidienne et professionnelle ; or, ceux-ci ne pourront réussir que s'ils sont compris, réalistes et donc acceptés.

Aujourd'hui, beaucoup de choix politiques, économiques, sociaux, s'appuient sur l'expertise scientifique. Or, les enquêtes montrent qu'une large part de la population est sceptique voire méfiante face aux données de la science, doutes très souvent propagés sur les réseaux sociaux.

Pour restaurer cette confiance, deux leviers nous semblent essentiels. D'une part, garantir la neutralité et l'objectivité des productions scientifiques.

D'autre part, développer un dialogue régulier entre les chercheurs et la société et rendre les résultats des travaux scientifiques accessibles à tous.

Citoyens et entreprises possèdent en effet une « expertise d'usage » qui ne peut qu'enrichir les travaux de recherche.

De telles évolutions seraient de nature à favoriser l'acceptabilité de décisions publiques prises sur la base de données scientifiques, dès lors que celles-ci seraient étayées par des échanges menés avec tous les acteurs de l'économie réelle.

Le groupe de l'artisanat a exprimé un vote favorable sur l'avis.